



Noms de domaines similaires - Risques ?

Par **sandradcc**, le **08/02/2016** à **14:21**

Bonjour à tous,

Je viens d'ouvrir un blog, ouvert à titre personnel sur lequel j'aborde des thèmes qui me passionnent et qui sont des thèmes auxquels je m'intéresse également dans le cadre de ma vie professionnel. Sur ce blog je partage mes connaissances dans ces domaines, et pour rendre ce blog attractif j'ai tenté de lui trouver un nom (et un nom de domaine) original et percutant, qui interpelle le lecteur.

J'ai donc choisi le nom et le domaine du blog, et ai acheté un nom de domaine. J'ai constitué pour le blog une identité graphique (couleurs, logo, etc...) afin d'en faire une création originale. Ma question porte sur son nom, et son nom de domaine ; je vais illustrer mon cas par un exemple :

- supposons que le blog porte sur le domaine des cupcakes (exemple choisi aléatoirement), et que j'ai décidé de l'appeler "Cupcakes&Chocolat", avec comme nom de domaine <http://www.cupcakesetchocolat.com>
- après des recherches sur le web, je me rend compte qu'une entreprise française, "Chocolate-Cupcake" à un site : <http://www.chocolate-cupcake.fr>

Nous sommes donc dans un cas où nous avons la même approche, avec la même association de deux éléments ; les différences :

- il s'agit d'une entreprise, avec un site commercial, tandis que mon site est un blog sans activité commerciale
- nous nous penchons sur un même sujet, mais pour ma part j'aborde également 2 autres grands thèmes (par exemple "glaces" et "cookies"), infos que l'on retrouve sur la présentation du blog, dans ses rubriques, sur les réseaux sociaux, etc
- l'entreprise à un nom de domaine en .fr, mon blog en .com ; l'entreprise utilise le terme

chocolat en anglais, tandis que je l'utilise en français (je dirais même que j'utilise plutôt un mot de la même famille, par exemple "chocolatine" ce qui donnerait en fait <http://www.cupcakeetchocolatine.com>)
- nos identités visuelles sont clairement distinctes

Mon site a été créé après le site de l'entreprise citée ci-dessus ; **cette entreprise peut-elle me demander d'apporter un changement au nom de mon blog** ainsi qu'à mon nom de domaines, sachant que nous avons 1 mot de notre nom de domaine identique, et 1 autre similaire (de la même famille, en anglais pour elle, en français pour moi) bien que différent ?

En vous remerciant en avance et en espérant avoir été assez explicite,

Bonne journée,

Sandra [smile3]

Par **SJ4**, le **16/02/2016 à 16:51**

la question est de savoir si le nom de domaine de l'entreprise est descriptif, il dit seulement ce que fait l'entreprise (forum-justice.com); ou s'il est original (experatoo.com). sans les vrais noms, difficile d'en dire plus.

Par **Fanyh**, le **07/04/2016 à 09:52**

Bonjour, je pense qu'il y a un point qui différencie l'entreprise et votre blog. Sinon, le nom de domaine n'a pas été accepté. Et si une modification devrait être effectuée, je ne crois pas que ce serait le blog qui serait concerné vu que vous avez créé le blog avant l'entreprise.

Par **morobar**, le **07/04/2016 à 10:34**

A nouveau, vous n'avez pas lu les réponses, sinon vous sauriez que le blog a été créé après le site de l'entreprise.

Celle-ci peut parfaitement se plaindre de la confusion apportée voire d'un certain parasitage destiné à alimenter la fréquentation du blog.

Et cela se traduit souvent en gros sous.

Alors avant d'intervenir dans les discussions, pesez-bien vos interventions et assurez vous de connaître la situation exposée.